



VILLE
de
MONTBONNOT
SAINT-MARTIN
(38330)

N° 01_01_2024_039

Nombre de conseillers en exercice :	29
présents :	28
votants :	28
nombre de voix pour :	24
nombre de voix contre :	4
abstention :	0
NPPV :	0

OBJET :

**Révision du tarif
d'un stand
pour la Fête du miel
et de la nature**

Certifié exécutoire

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr et inséré
au registre des délibérations de
la commune de Montbonnot-
Saint-Martin le :

Envoyé en préfecture le 21/06/2024
Reçu en préfecture le 21/06/2024
Publié le
ID : 038-213802499-20240618-01_01_2024_039-DE

République Française
Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble
Canton de Meylan

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt quatre

le 18 juin

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 11 juin 2024

Présents : M. BONNET, Maire – Mmes Caroline HALLE, Laurence LE BARRILLEC, Marie-Béatrice MATHIEU, Virginie SONJON – MM. Roger BOIS, Jean-François CLAPPAZ, Gilles FARRUGIA, adjoint(e)s – Mmes Christine CARBONE, Marie-France CARRE, Catherine FAVAND, Nadine HEILLIETTE, Flavie PARENDEL, Anne-Marie SPALANZANI – MM. Claude BAUSSAND, Jean-Franck BARONI, Laurent COQUET, Paul KLEIN, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Stéphane MOUNIER, Jean-Baptiste PERIN, Michel PINERI, Jérôme VINTI.

Pouvoirs : Madame Véronique BRULEBOIS-VIOTTO (pouvoir à Catherine FAVAND), MM. Patrick DESCHARRIERES (pouvoir à Jean-François CLAPPAZ), Alexis ISAAC (pouvoir à Anne-Marie SPALANZANI), Xavier VIGNON (pouvoir à Roger BOIS).

Absente excusée : Madame Nathalie THIBAUT.

Mme Marie-Béatrice MATHIEU est nommée secrétaire.

La commune de Montbonnot-Saint-Martin organise annuellement sa traditionnelle Fête du Miel et de la Nature.

À cette occasion, les professionnels, particuliers ou associations souhaitant participer à cette manifestation louent à titre commercial un stand mis à leur disposition durant tout le week-end.

Il est proposé que ce tarif soit revu et fixé à 25 euros.

Le conseil municipal, à la majorité (4 votes contre : Nadine HEILLIETTE, Daniel LEIFFLEN, Alain MAFFET, Stéphane MOUNIER) de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.

Le secrétaire de séance,
Marie-Béatrice MATHIEU



Mathieu

Fait à Montbonnot Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Dominique BONNET

Bonnet